

STEP



Canada

CONSEILLER LES FAMILLES AU FIL DES GÉNÉRATIONS

CETA

CERTIFICAT EN ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS ET DE FIDUCIES

Développement de carrière pour les agents de fiducie, les administrateurs de successions et de fiducies, les techniciens judiciaires, les avocats, les notaires, les parajuristes, les représentants en gestion de patrimoine, les représentants des services bancaires aux particuliers, les agents de fiducie débutants et les adjoints administratifs qui travaillent dans le domaine des fiducies et des successions.

ÉDUCATION

RÉSEAU

ADHÉSION

LA DÉSIGNATION



CERTIFICAT EN ADMINISTRATION DE SUCCESSIONS ET DE FIDUCIES

À propos de STEP

L'association professionnelle STEP (Society of Trust and Estate Practitioners) est un chef de file en matière de formation des professionnels dans le domaine des successions et des fiducies. Basée à Londres, en Angleterre, STEP permet à ses membres d'accéder, à l'échelle locale, nationale et internationale, à des réseaux d'apprentissage et d'affaires regroupant 22 000 spécialistes de 95 pays, qui se consacrent tous à la gestion responsable d'actifs, aujourd'hui et pour les générations futures.

Fondée en 1998, STEP Canada compte plus de 2 700 membres. Elle possède des divisions à Vancouver, à Calgary, à Edmonton, à Winnipeg, à Toronto, à Ottawa, à Montréal et dans la région de l'Atlantique, ainsi que trois sections, soit le Sud-Ouest de l'Ontario, la vallée de l'Okanagan et la Saskatchewan.

STEP a fait de la formation l'un de ses principaux objectifs et l'élément central de sa mission – qui consiste à promouvoir et à élever les normes d'expertise technique et de service auprès du public.

À propos du CETA

Le CETA (*Certificate in Estate and Trust Administration* ou certificat en administration de successions et de fiducies) constitue la norme de référence que privilégie le secteur pour évaluer le niveau de compétence des agents de fiducie, administrateurs de successions et de fiducies, techniciens judiciaires, avocats, notaires, parajuristes, représentants en gestion de patrimoine, représentants des services bancaires aux particuliers, agents de fiducie débutants et adjoints administratifs qui travaillent dans le domaine des fiducies et des successions. Pour être admissibles à l'inscription, les candidats doivent détenir un diplôme d'études postsecondaires ou une année d'expérience dans le domaine de la gestion de patrimoine.

Le CETA intéressera les personnes qui veulent faire progresser leur carrière et les employeurs qui souhaitent tirer profit des nombreuses occasions d'affaires associées à l'évolution démographique. Les organisations qui emploient des administrateurs de successions et des agents de fiducie compétents et capables de gérer ce marché en pleine évolution augmenteront leurs débouchés et leur clientèle. Le CETA est le programme de formation le plus reconnu par les grandes sociétés de fiducie canadiennes.

Accessible en ligne, le programme d'autoapprentissage CETA se compose de trois cours, suivis d'un examen final. Il comprend du matériel didactique, des questionnaires d'autoévaluation et des occasions de participation active des pairs. Les étudiants doivent terminer le tout en moins de quatre ans et obtenir une note minimale de 60 % à chaque examen. Seul le premier cours (CETA 1) peut être suivi de façon autonome. Passé ce niveau de base, les cours doivent être suivis dans l'ordre indiqué.

QUI PEUT TIRER PROFIT DU PROGRAMME DE CETA?

- Agents de fiducie
- Agents de fiducie débutants
- Administrateurs de succession et de fiducie
- Techniciens judiciaires
- Avocats
- Notaires
- Parajuristes
- Représentants en gestion de patrimoine
- Adjointes administratifs
- Représentants des services bancaires aux particuliers



AVANTAGES DU PROGRAMME

Les étudiants ayant réussi le programme de CETA obtiennent les avantages suivants :

- Un certificat d'attestation de STEP Canada, reconnu comme une marque d'excellence dans le secteur
- La reconnaissance dans le domaine de leur expertise en tant que spécialiste en gestion de successions et de fiducies
- La capacité de gérer avec assurance des comptes de succession et de fiducie de tailles et de niveaux de complexité différents
- Une compréhension approfondie de la gestion des successions et des fiducies, des obligations et des pouvoirs du fiduciaire, et des dispositions fiscales applicables
- De meilleurs débouchés en matière d'emploi et d'avancement professionnel
- Une amélioration des aptitudes pour servir les clients
- La reconnaissance internationale au sein de STEP

FRAIS ET INSCRIPTION

Le total des frais pour les trois cours et l'examen final est de 2 280 \$ par cours, payable à l'inscription. Le coût de l'inscription à un seul cours (permise uniquement pour le cours CETA 1 : Cours de base en administration de successions et de fiducies) est de 795 \$. Tous les prix sont assujettis aux taxes applicables.

Ce qui est compris dans le prix :

- Manuel de base en ligne
- Documents de préparation aux examens présentés par un expert du secteur
- Accès à du matériel supplémentaire en ligne
- Questionnaires d'autoévaluation
- Occasions de participation active des pairs et de réseautage
- Examen en ligne et correction

Les étudiants inscrits aux cours CETA 2 à 4 ont accès à tous les avantages accordés aux membres affiliés de STEP Canada et reçoivent un certificat CETA de STEP Canada à l'achèvement du programme. Les diplômés du programme CETA peuvent choisir de demeurer membres affiliés ou de poursuivre leur formation en suivant les quatre* cours du programme de diplôme de STEP Canada en vue d'obtenir le titre professionnel mondialement reconnu de TEP (Trust and Estate Practitioner) décerné par STEP. Les étudiants qui suivent uniquement le cours de base recevront de STEP Canada un document confirmant l'achèvement du cours.

*Les titulaires d'un CETA sont exemptés du cours 3 du programme de diplôme de STEP Canada: Testaments et administration de fiducies et de successions.

À propos des cours

CETA 1: Cours de base en administration de successions et de fiducies*	Frais 795 \$ + taxes
À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de faire ce qui suit : • Comparer les rôles et les responsabilités des représentants successoraux, des fiduciaires, des agents et des mandataires spéciaux • Déterminer la validité d'un document testamentaire • Définir, évaluer et protéger les actifs et les passifs de la succession • Identifier les bénéficiaires d'une succession • Déterminer les déclarations de revenus à produire à la suite d'un décès • Veiller à ce que les dossiers administratifs de la succession ou de la fiducie soient tenus à jour • Calculer la rémunération des représentants successoraux et des fiduciaires • Reconnaître les différents types de testaments et comprendre les exigences et les règles à suivre pour établir un testament valide • Comprendre les problèmes potentiels et les points à considérer lors de la distribution des biens de la succession • Décrire les exigences qui s'appliquent aux legs à un organisme caritatif ou à une autre entité • Offert comme cours unique ou dans le cadre du programme complet * Couvre le Code civil du Québec et la common law, lorsqu'il y a lieu.	Temps d'étude suggéré 60 à 80 heures
	Examen en ligne Questions à choix multiples, d'appariement ou de type vrai ou faux Durée : 2 heures Dates des examens affichées sur le site step.ca
	Affiliation Non obligatoire

CETA 2: Cours avancé en administration de successions et de fiducies*	Frais 595 \$ + taxes
À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de faire ce qui suit : • Énoncer les règles qui régissent l'interprétation d'un testament ou d'une fiducie • Expliquer les droits du conjoint et des personnes à charge à la suite d'un décès • Définir les objectifs des fiducies personnelles et résumer les exigences juridiques • Déterminer si une fiducie valide a été créée • Définir les obligations et les pouvoirs du fiduciaire, en donnant des exemples à l'appui • Expliquer les règles applicables en cas de non respect des modalités de la fiducie • Exposer les exigences à respecter pour modifier ou terminer une fiducie * Couvre le Code civil du Québec et la common law, lorsqu'il y a lieu.	Temps d'étude suggéré 30 à 50 heures
	Examen en ligne Questions à choix multiples, de type vrai ou faux, d'appariement, à réponse courte et études de cas Durée : 2 heures Dates des examens affichées sur le site step.ca
	Affiliation Statut de membre affilié obligatoire

CETA 3: Fiscalité des successions et des fiducies	Frais 595 \$ + taxes
À la fin du cours, les étudiants seront en mesure de faire ce qui suit : • Résumer les règles de base de la fiscalité des particuliers • Résumer les règles d'attribution • Connaître les possibilités de planification post mortem qui peuvent réduire l'impôt à payer l'année du décès • Donner un aperçu des règles d'imposition des revenus d'une fiducie • Expliquer les choix possibles au moment de remplir le formulaire T3 de déclaration de fiducie • Déceler l'existence d'obligations fiscales aux États-Unis ou dans d'autres pays • Expliquer le rôle administratif et le pouvoir de contrainte de l'Agence du revenu du Canada	Temps d'étude suggéré 30 à 50 heures
	Examen en ligne Questions à choix multiples, de type vrai ou faux, d'appariement, à réponse courte et études de cas Durée : 2 heures Dates des examens affichées sur le site step.ca
	Affiliation Statut de membre affilié obligatoire

CETA 4: Examen final	Frais 295 \$ + taxes
Format et préparation : L'examen est fondé sur les objectifs d'apprentissage des trois cours du programme de certificat décrits ci-dessus. Les études de cas qui font partie de l'examen permettent d'évaluer les aptitudes du candidat à cerner les questions pertinentes, à déterminer les lois applicables et à prendre des décisions administratives judicieuses. Un guide d'étude structuré est remis à l'étudiant.	Préparation suggérée révision approfondie du contenu du cours, des autoévaluations et du guide d'étude
	Examen en ligne Questions à développement Durée : 3 heures Dates des examens affichées sur le site step.ca
	Affiliation Statut de membre affilié obligatoire

Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur le site www.step.ca ou à l'adresse education@step.ca.

STEP est une association internationale qui regroupe des professionnels du domaine de la planification d'héritage et de succession. Sa mission est double : aider le public à mieux comprendre les problèmes auxquels les familles font face et promouvoir la formation et l'application de normes élevées parmi ses membres.

AUTEURE DU COURS

Droit des fiducies, 1ère Édition Française (2017)

Caroline Rhéaume est avocate, détentrice d'une maîtrise en fiscalité, écrivaine, conférencière et professeure à HEC. Elle détient également les titres d'administrateur agréé, planificateur financier et Tax and Estate Practitioner (TEP). Elle a travaillé pour de grands cabinets en fiscalité canadienne et internationale des particuliers et en gestion de patrimoine. En 2011, elle démarrait son propre cabinet d'avocate fiscaliste. Me Rhéaume conseille les familles en affaires, les professionnels, les clients fortunés, ainsi que les individus qui ont des actifs à l'étranger et certains athlètes. De plus, elle rédige la documentation juridique nécessaire à la mise en œuvre des stratégies.

Law of Trusts, English Edition (2004)

Kathleen Cunningham compte plus de 28 ans d'expérience dans le domaine des successions et des fiducies. Au cours de sa carrière, elle a dirigé la division des politiques et de la gestion des risques d'une société de fiducie d'envergure nationale, élaboré et mis en œuvre des programmes de formation en matière de fiducie qui ont été présentés à des spécialistes du domaine partout au Canada, et mené de nombreuses interventions ciblées en réponse aux projets de loi fédéraux et provinciaux touchant les exécuteurs testamentaires, les fiduciaires et les mandataires spéciaux.

“ J’ai terminé le deuxième cours du programme de CETA et j’ai pu mettre en pratique les connaissances acquises dans mon travail quotidien. Ce programme nous donne une bonne base pour comprendre les éléments fondamentaux de l’administration de successions et de fiducies. Le matériel en ligne est facile à consulter et constitue une excellente source de référence par la suite. Ce programme vous sera très utile, surtout si vous débutez dans le domaine. ”

Administrateur de fiducie, Vancouver

“ Le matériel est très à jour et adapté aux tâches que j’ai à accomplir... Je recommande ce programme de certificat à tous les techniciens, agents de fiducie et avocats associés qui travaillent dans le domaine des successions et des fiducies. Non seulement m’a-t-il permis de mettre mes connaissances à jour, mais également de me tenir au fait des derniers changements législatifs. Et autre avantage très apprécié, le cours couvre toutes les juridictions du Canada. ”

Technicien judiciaire chevronné, Toronto

STEP CANADA

BUREAUX LOCAUX ET SECTIONS RÉGIONALES

ATLANTIQUE

CALGARY

EDMONTON

MONTREAL

OKANAGAN

OTTAWA

SASKATCHEWAN

SUD-OUEST DE L'ONTARIO TORONTO

VANCOUVER

WINNIPEG

BUREAU NATIONAL DE STEP CANADA :

45 Sheppard Avenue East, Suite 510
Toronto, ON M2N 5W9

Tél. : 416-491-4949 ext 221

Sans frais : 1-877-991-4949

Télec. : 416-491-9499

Courriel : education@step.ca

step.ca